

Image nouvelle

Agence de Relooking • Conseil en Image



Bureau
5 rue roger salengro
93310 le pré saint-gervais
Tel. 09 51 99 87 40
carolinebaly@imagenouvelle.fr
www.imagenouvelle.fr

Agence de relooking
13 rue elzévir 75004 PARIS
(sur rendez-vous)

N° Siret
437 525 231 100 068

N° TVA intracommunautaire
FR 294 375 252 231

N° Formateur
1193 05 882 93

Bulletin d'inscription

Je souhaite participer à votre formation :



Session du

Je vous joins un chèque d'arrhes de 30% (soit 98,70 euros)

Afin de recevoir la confirmation de mon inscription, voici mes coordonnées:

Nom et Prénom:

Adresse :.....

Code PostalVille

Tel:.....

Email:.....

*Ces arrhes seront encaissées et je ferais simplement un complément par chèque lors du paiement total, le premier jour de la formation.

*Toute formation commencée sera due en totalité.

*En cas d'empêchement pour commencer une formation à la date prévue, les arrhes que j'aurai versées seront conservées pour une prochaine formation, à la date de mon choix.

*Les arrhes ne me seront pas remboursées.

*L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter une formation en dessous de 3 participants.

Je reconnais avoir pris connaissance de la brochure d'information et accepte les conditions financières décrites ci-dessus.

Merci de dater et signer, précédé de la mention « bon pour accord »

Image nouvelle

Agence de Relooking • Conseil en Image



relooking complet

Bureau

5 rue roger salengro
93310 le pré saint-gervais
Tel. 09 51 99 87 40
carolinebaly@imagenouvelle.fr
www.imagenouvelle.fr

Agence de relooking

13 rue elzévir 75004 PARIS
(sur rendez-vous)

N° Siret

437 525 231 100 068

N° TVA intracommunautaire

FR 294 375 252 231

N° Formateur

1193 05 882 93

Conditions générales de vente

Champs d'application : Les présentes «conditions générales» sont applicables à toutes les formations proposées par Image Nouvelle. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

Organisation de la formation : Image Nouvelle siège social 5 rue Roger Salengro 93 310 LE PRE SAINT GERVAIS

Intervenant(e)s : Chaque intervenant(e) travaille pour le compte de sa société, sa prestation étant ensuite refacturée à Image Nouvelle. Les intervenant(e)s sont ceux mentionné(e)s sur la plaquette d'informations et Leur participation à l'animation du séminaire est planifiée.

Programme et Durée : Le programme est celui indiqué sur la plaquette d'informations. L'ordre ou le contenu peuvent être modifiés en fonction des besoins des participants, de l'actualité (juridique, événementiel, etc...), des intervenants(e)s ou autre.

Prix des formations mentionné sur la présente plaquette et sur le dossier d'inscription. Le prix ne comprend pas les repas et l'hébergement.

Conditions de paiement : 30% du prix total de la formation à l'inscription, par chèque à l'ordre d'Image Nouvelle, (à envoyé à l'adresse ci-contre)

Le complément du prix de la formation, le jour de la formation.

L'inscription n'est validée qu'une fois les arhes encaissées et la notification par courrier/mail au participant.

Conditions d'annulation : En cas d'empêchement pour commencer une formation à la date prévue, les arhes que j'aurai versées seront conservées pour une prochaine formation, à la date de mon choix. Les arhes ne me seront pas remboursées.

Toute formation commencée sera due en totalité.

Image nouvelle se réserve le droit de reporter un séminaire dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (minimum fixé à 3 participants) et informera les personnes inscrites au plus tard 2 semaines calendaires avant la date prévue. Au delà, les dates du séminaire ne pourra plus être modifiée. Image Nouvelle ne pourra être tenue responsable des coûts pour dommages consécutifs à l'annulation d'un séminaire, ou à son report à une date ultérieure.

Force Majeur : En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler, dans ce cas, la totalité de la somme versée pourra être remboursée. Dans le cas d'un report de cession, votre inscription sera prioritaire.